

21 juin 2012 -19:32

Appartient à [Conseil des ministres du 22 juin 2012](#)

Transfert du projet 'De Alverberg' à la commune de Kortesseem

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom d'intégrer le transfert du projet 'De Alverberg' de la ville de Bilzen à la commune de Kortesseem dans la liste des projets de mesures judiciaires alternatives*.

De Alverberg est un projet pour l'encadrement des mesures judiciaires alternatives. Les projets constituent un volet important au sein de la politique d'exécution des peines. Les deux agents qui travaillent au projet poursuivront leurs activités à Kortesseem.

** adaptation de l'arrêté royal du 23 mars 2012.*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe